

1^{ère} journée

La science du droit administratif

9h Allocutions d'ouverture

Mickaël Lavaine, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bretagne Occidentale, Doyen de la Faculté de droit de Brest

Muriel Rebourg, Professeure de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, directrice du laboratoire Lab-LEX

Pascale Idoux, Professeure de droit public à l'Université de Montpellier, Présidente de l'AFDA

Présidence Pascale Idoux, Professeure de droit public à l'Université de Montpellier, Présidente de l'AFDA

9h30 Le droit administratif et la science administrative

Léo Vanier, Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes

10h Le positivisme du droit administratif

Elise Fraysse, Professeure de droit public à l'Université de Clermont-Ferrand

Débats et pause

11h Le droit administratif et la science juridique

Ruth Weber, Professeure de droit public à l'Université de Speyer

11h30 Le Conseil d'Etat et la science de son droit

Nicolas Chiffot, Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg

Débats et pause déjeuner

Présidence Marie Lemey, Professeure de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale

14h Les doutes et objections d'autres sciences sociales

Le point de vue d'un sociologue
Pierre-Edouard Weil, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Bretagne Occidentale

15h Conclusion intermédiaire : Peut-il exister une science du droit administratif ?

Philippe Coleman, Professeur de droit public à l'Université de Bretagne Sud

Assemblée générale de l'AFDA

Prix de thèse

Dîner de gala aux Ateliers des Capucins
(sur inscription préalable sur le site de l'AFDA)

2^e journée

Le droit administratif et les sciences

Présidence Valère NDior, Professeur de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale, membre de l'Institut Universitaire de France

I. L'emprunt du droit administratif aux sciences

9h30 Un tournant méthodologique et stratégique ?

Armand Desprairies, Maître de conférences en droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

10h L'argument de la science médicale en droit administratif

Johanne Saison, Professeure de droit public à l'Université de Lille

Débats et pause

11h L'argument scientifique en droit de l'environnement

Sara Brimo, Professeure Junior de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

11h30 La stratégie des praticiens : témoignage

Célia Vérot, Conseiller d'Etat en disponibilité, directrice de la régulation FDJ United

Débats et pause déjeuner

II. La concurrence des sciences

Présidence Mickaël Lavaine, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bretagne Occidentale

14h La place du droit administratif dans le dialogue pluridisciplinaire

Table ronde : Raphaël Maurel, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne Europe, membre de l'Institut Universitaire de France

et Frédéric Jean, Professeur en écologie à l'Université de Bretagne Occidentale, directeur de l'IUEM

14h45 L'administration de la recherche scientifique

Isabelle Hasquenoph, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Conclusion

Les sciences ont-elles désenchanté le droit administratif ?

Alexandre Viala, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier